

POURQUOI REJOINDRE L'INEC ?

Adhérer à l'INEC, c'est rejoindre un réseau d'acteurs engagés et bénéficier de notre expertise en **tant que think tank de référence et d'influence de l'économie de la ressource.**

Fondé en 2013, l'Institut National de l'Économie Circulaire est un organisme multi-acteurs composé de 150 organismes publics et privés : entreprises, collectivités locales, associations, fédérations professionnelles et académiques.

Dans un contexte où les questions liées à la protection du climat et la raréfaction des ressources naturelles prennent une ampleur inédite, nous devons collectivement y apporter des réponses industrielles et systémiques.

Jean-Marc Boursier, président de l'INEC

NOS MISSIONS



PROMOUVOIR

le passage d'un modèle linéaire du tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.



ASSURER

la prise en compte de la contrainte de ressources dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises



ACCOMPAGNER

les acteurs de la transition écologique vers une meilleure compréhension des enjeux de l'économie circulaire

VOTRE STRUCTURE

Type de la structure : Entreprises Collectivités Fédérations, associations et syndicats professionnels
 Académiques Association d'intérêt général ou équivalent

Nom de la structure :

VOS REPRESENTANTS

TITULAIRE

Prénom et nom du titulaire :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

SUPPLÉANT

Prénom et nom du suppléant :

Fonction :

Adresse mail :

Téléphone :

COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle et de la contribution forfaitaire initiale sont calculés en fonction du type d'organisme et de son chiffre d'affaires, population ou budget.

Merci de cocher la case correspondante à la situation de votre structure :

Type de structure	Description	Contribution forfaitaire*	Cotisation annuelle	Cocher
Entreprises <i>Chiffre d'affaires</i>	Inférieur à 500 000 €	250 €	275 €	
	Entre 500 000 et 1 M€	500 €	1 100 €	
	Entre 1 M€ et 5 M€	500 €	2 200 €	
	Entre 5 M€ et 20 M€	500 €	3 300 €	
	Entre 20 M€ et 150 M€	500 €	4 400 €	
	Entre 150 M€ et 500 M€	750 €	6 100 €	
	Entre 500 M€ et 1 Md€	750 €	7 300 €	
	Entre 1 Md€ et 1,5 Md€	750 €	8 500 €	
	Supérieur à 1,5 Md€	750 €	9 700 €	
Collectivités <i>Nombre d'habitants</i>	Inférieur à 20 000	250 €	275 €	
	Entre 20 000 et 100 000	500 €	2 200 €	
	Entre 100 000 et 250 000	500 €	4 400 €	
	Entre 250 000 et 500 000	750 €	6 100 €	
	Entre 500 000 et 1 million	750 €	7 300 €	
	Supérieur à 1 million	750 €	8 500 €	
Académiques <i>Budget annuel</i>	Inférieur à 15 M€	250 €	1 100 €	
	Entre 15 et 25 M€	500 €	2 200 €	
	Entre 25 et 50 M€	500 €	3 300 €	
	Entre 50 et 75 M€	500 €	4 400 €	
	Supérieur à 75 M€	750 €	6 100 €	
Fédérations, associations et syndicats professionnels <i>Budget annuel</i>	Inférieur à 500 000 €	250 €	1 000 €	
	Entre 500 000 et 1 M€	500 €	2 000 €	
	Entre 1 M€ et 1,5 M€	500 €	3 000 €	
	Supérieur à 1,5 M€	500 €	4 000 €	
Associations d'intérêt général	<i>Nous consulter</i>			

*La contribution forfaitaire initiale est acquittée uniquement la première année de l'adhésion.